

## LE GROUPE LEXICAL DE δίδωμι EN MYCENIEN\*

Les textes mycéniens présentent une série de termes issus de la racine de δίδωμι. Ce sont, outre le verbe simple, le composé ἀπυδίδωμι, et les substantifs ἀπύδοσις, δοσμός (avec son adjectif δόσμιος) et δῶρον<sup>1</sup>. L'étude que nous en présentons repose, naturellement, sur un examen exhaustif des données en cause. On se bornera, toutefois, à citer ici les faits principaux, réservant l'exposé détaillé à une thèse sur le vocabulaire économique mycénien à laquelle nous travaillons sous la direction de MM. M. Lejeune (Paris) et A. Maniet (Louvain).

§ 1. Le groupe lexical de δίδωμι exprime, en principe, dans les textes mycéniens, une forme élémentaire et fondamentale de transfert de la propriété, qui peut se définir par la remise d'un objet quelconque à un destinataire, lequel en devient, à des titres divers d'après les cas, propriétaire. L'importance de ce groupe ressort des seuls chiffres, puisque les termes qui le constituent totalisent plus de 130 occurrences, dont les références suivent<sup>2</sup>.

---

\* Principales abréviations utilisées : *Documents* = M. Ventris - J. Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*, Cambridge, 1956. *Mémoires I* = M. Lejeune, *Mémoires de Philologie Mycénienne, Première série*, Paris, 1958. *MS* = *Mycenaean Studies*, éd. E. L. Bennett, Madison, 1964. *MT II* = *The Mycenaean Tablets II*, éd. E. L. Bennett, dans *Trans. Amer. Philosoph. Society*, 48 (1958). *MT III* = *The Mycenaean Tablets III*, éd. J. Chadwick, *ibid.*, 52 (1962). *Raccords* = J. T. Killen et J. P. Olivier, «388 raccords de fragments dans les tablettes de Cnossos», dans *Proceedings of the Cambridge Colloquium of Mycenaean Studies*, éd. L. R. Palmer et J. Chadwick, Cambridge, 1966, pp. 47-92. Un astérisque précédant un numéro de tablette indique que la forme lue est absente comme telle des éditions complètes actuelles. Une note signale, dans la plupart des cas, l'origine ou la justification de la nouvelle lecture.

<sup>1</sup> On examinera plus loin la réalité de l'existence de δόσις ([*dosi*, § 1 III 3), \*ἀπυδοσίδωμι (*apedoke*, § 4) et ἀπυδοσμός (*apudoso[mo*, note 106).

<sup>2</sup> L'évaluation de l'importance du groupe doit, en outre, tenir compte des cas où il y a lieu de sous-entendre un terme non exprimé. Cf. § 10.

- I. δίδωμι (32 exemples; KN: 7, PY: 24, MY: 1)
- 1) ind. prés. act., 3<sup>e</sup> pers. plur.<sup>3</sup>: *didosi*<sup>4</sup>, δίδονσι.  
 KN Og 4467.  
 PY Ma 90 (2×), 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378,  
 393, 397.  
 Na 69 (2×), 185, 245, 568.  
 Vn 10.1.
  - 2) ind. fut. act., 3<sup>e</sup> pers. sing.: *dose*, δώσει.  
 PY Un 718.3,9.  
 3<sup>e</sup> pers. plur.: *dososi*<sup>5</sup>, δώσονσι.  
 PY Jn 829.1.
  - 3) ind. aor.<sup>6</sup> act., 3<sup>e</sup> pers. sing.: *doke*, δῶκε.  
 KN Ws 1707.  
 X 7711.  
 PY Un 267<sup>7</sup>.  
 MY Oi 701.6.
  - 4) ind. prés. pass., 3<sup>e</sup> pers. sing.: *didoto*<sup>8</sup>, δίδοτοι.  
 PY Ng 319, 332.
  - 5) part. parf. pass., nom./acc. neutre pl.: *dedomena*, δεδομένα.  
 KN So\*4429<sup>9</sup>, 4440, 4441.  
 U \*7507<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> A l'exception des cas où son sujet est perdu (PY Na 69 et 185) et de KN Og 4467, où il a comme sujets plusieurs anthroponymes, *didosi* a toujours comme sujets des *groupes*, soit professionnels, soit ethniques, cf. § 3. De ce fait, il y a peu de chance pour qu'en PY Vn 10 *durutomo*, δρυτόμος (ou -μοι), désigne autre chose qu'un groupe de bûcherons.

<sup>4</sup> A l'exception de KN 4467 et PY Ma 365 (*didosi*), et de PY Vn 10 (*odidosi*), toutes ces formes sont précédées de la négation *ou-*.

<sup>5</sup> Précédé de *jo-*.

<sup>6</sup> La possibilité, signalée par E. Benveniste (*Etudes Mycéniennes*, Paris, 1956, p. 262), que *doke* soit un présent paraît devoir être écartée par la comparaison de *odoke akosota* (PY Un 267) avec les formules parallèles *owide akosota* (PY Eq 213), *odekasato akosota* (PY Pn 30) et *odasa[to] akoso[ta]* (PY Wa 917) où les verbes sont clairement à l'aoriste. Ces textes sont les seuls à associer une forme verbale au nom d'*akosota*.

<sup>7</sup> Précédé de *o-*.

<sup>8</sup> Précédé de *ou-*.

<sup>9</sup> Le dernier signe est perdu. Bien que le pluriel soit attendu, il pourrait s'agir d'un nom./acc. neutre sing.

<sup>10</sup> *Raccords*, p. 90.

Il convient d'ajouter à cette liste l'un ou l'autre cas douteux: ainsi, en PY Na 1088, où l'on a conjecturé *oudido]si*<sup>11</sup>; PY Nn 831, où *[[do...]]* pourrait recouvrir une forme de δίδωμι<sup>12</sup>. En outre, un certain nombre de formes en *]dosi* pourraient provenir de δίδωμι; on en trouvera la liste plus bas, sous ἀπύδοσις. Enfin, KN Fh 364 et PY Un 443 contiennent sûrement l'aoriste de δίδωμι, δῶκε, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse du verbe simple.

II. ἀπυδίδωμι (3 occurrences; KN: 2, PY: 1)

ind. aor. act., 3<sup>e</sup> pers. sing. : *apudoke*, ἀπύδωκε.

KN X 408, 681.

ind. aor. act., 3<sup>e</sup> pers. sing. : *apedoke*, ἀπέδωκε<sup>13</sup>

PY Fr 1184.

III. ἀπύδοσις (28 occurrences; KN : 23, PY : 5)

nom. sing. : *apudosi*, ἀπύδοσις.

KN B \*5584<sup>14</sup>

Fh 340, 349, 379, \*5451<sup>15</sup>, \*5459<sup>15a</sup>, \*5743, \*5903, 5917.

Ga 421, 518, 1021, 1530.3a, 4a, 1532.

G 519.

L 728, 5629<sup>15b</sup>, \*5903<sup>16</sup>.

Og 424, 425, \*427<sup>17</sup>.

X 409.

PY Ma 123, 222, 346, 393.

Wr 01.

<sup>11</sup> Cf. *Inscriptiones Pyliae*, p. 107.

<sup>12</sup> C'est ce que suggère, entre autres possibilités, *Mémoires I*, p. 130 n. 12.

<sup>13</sup> Discussion § 4.

<sup>14</sup> *Raccords*, p. 81.

<sup>15</sup> Fh 5451 + 5496 : raccord effectué par J. T. Killen, qui nous a aimablement autorisé à l'utiliser.

<sup>15a</sup> *Raccords*, p. 81.

<sup>15b</sup> L 5629 + 5867 + 8446 + 8522 + 8559 + fr. : raccord effectué et communiqué par J. P. Olivier, que nous remercions.

<sup>16</sup> L 5903 + 5937 + fr. : raccord effectué par J. T. Killen et J. P. Olivier, et communiqué par ce dernier, que nous remercions. *apudosi*, suivi de TELA<sup>1</sup> + TE, est associé à un mot se terminant en ]wa-de, qui pourrait être un allatif.

<sup>17</sup> *Raccords*, p. 52.

On ajoutera à cette série quelques cas où, à des degrés divers, il y a chance de trouver *apudosi* :

1) *apudo*[, dont on a six exemples. La série Fh, où l'on trouve 3 d'entre eux, contient fréquemment *apudosi* (8 occurrences); il en va de même pour la série Ga (6 occurrences). Il y a, dans ces cas, une bonne probabilité pour restituer *apudo*[*si*, mais des formes du type \**apudo*[*sosi* ou \**apudo*[*somo* ne sont toutefois pas exclues.

Références : KN Fh 366, 458, 5434

Ga 1020<sup>18</sup>, 1040.

X 374.

2) ]*pudo*[ en KN Fh 5444 peut provenir de *apudosi*, mais pas nécessairement, cf. supra.

3) ]*dosi* : tous les exemples de ce mot, qui pourrait représenter δόσις (jusqu'ici non attesté en mycénien), sont douteux, car toujours situés sur une brisure. Chacun d'eux admet, avec des degrés divers de probabilité, une restitution en *apudosi*. Celle-ci est probable en KN B 818 et G 461. Pour B 818, cf. § 9. En G 461, la présence d'*opero* après *dosi* rend la restitution très vraisemblable (cf. KN Ga 1530 et § 2); toutefois, outre un hypothétique \**dosi*, δόσις, ]*dosi* peut provenir d'ἀπύδοσις ou d'une forme de δίδωμι ou d'ἀπυδίδωμι.

Références : KN B 818.

Fh 5987.

F 5088.

G 461.

X 7820.

4) En KN L 5930, *apudosi* est très improbable : *KT*<sup>2</sup> lisait ]-*dosi*, *KT*<sup>3</sup> lit ]-*kosi*[. A supposer qu'il faille revenir à l'ancienne lecture, il faudrait que la restitution en *apudosi* fût assurée, ce qui n'est pas le cas, cf. supra.

5) KN Og 7425 pourrait, peut-être (?), avoir contenu *apudosi*, cf. Og 427 + 8102<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Le scribe de cette tablette est l'auteur de B 5584, qui contient ἀπύδοσις (*Raccords*, p. 81).

<sup>19</sup> *Raccords*, p. 52.

6) *apu*[, en KN Ga 992 a quelque chance, étant donné la présence assurée ou possible d'*apudosi* dans des tablettes du même scribe, de recouvrir *apudosi*<sup>20</sup>.

IV. δοσμός (67 occurrences; PY Es : 63, Un : 2, Wa : 2)  
 nom. sing. : *dosomo*, δοσμός.  
 PY Es<sup>21</sup> 644, 645, 646, 647, 648, 649, 651, 652, 653, 703,  
 726, 727, 728, 729.  
 Un 718.1,2.  
 Wa 730, 731.

V. δόσμιος (3 occurrences; PY : 2, MY : 1)  
 1) nom. masc./neutre sing. : *dosimijo*<sup>22</sup>, δόσμιος/ν.  
 PY Wa 730.  
 2) nom./acc. neutre plur. : *dosimija*, δόσμια.  
 PY Ma 126.  
 MY Ge 606.

Il serait séduisant de retrouver δόσμιος en MY Ge 602.1<sup>23</sup>: le scribe de cette tablette est, en effet, l'auteur de Ge 606<sup>24</sup>, qui contient δόσμια.

VI. δῶρον (4 occurrences; PY Tn 316).  
 nom. plur. : *dora*<sup>25</sup>, δῶρα.  
 PY Tn 316.2 et v. 2, 5, 8.

Possibilités peu vraisemblables d'attestations au singulier en KN X 5968 et PY Wa 947.

§ 2. On a, dès le début du déchiffrement<sup>26</sup>, reconnu que ἀπύδοσις notait *le paiement* (spécialement de l'impôt). Cette interprétation ressort non seulement de la comparaison avec les

<sup>20</sup> Cf. Ga 1020 et 1021.

<sup>21</sup> A l'exception de Es 644 (12 occurrences) et 703 (3 occurrences), toutes les tablettes de cette série fournissent chacune quatre occurrences de δοσμός.

<sup>22</sup> Suivi de *-qe*.

<sup>23</sup> *Documents*, p. 228.

<sup>24</sup> E. L. Bennett, *MT II*, p. 91.

<sup>25</sup> Suivi de *-qe*.

<sup>26</sup> *Evidence*, p. 100 : «ἀπύδοσις “payment, repayment?”».

données postérieures, ἀπύδοσις ayant son correspondant exact —à la fermeture du ο en υ près<sup>27</sup>— dans l'ionien-attique ἀπόδοσις, mais aussi du témoignage des tablettes elles-mêmes, dont un certain nombre offrent des contextes privilégiés. Les plus clairs d'entre eux sont fournis par la série Ma de Pylos. On sait que ses tablettes constituent un rôle de contributions pour 18 localités pyliennes<sup>28</sup>. Elles comportent toutes, en principe<sup>29</sup>, le montant des fournitures attendues à titre d'impôt pour l'année en cours. Deux tablettes ne possèdent que cette rubrique<sup>30</sup>, mais toutes les autres comportent en outre soit la mention d'exemptions en faveur de catégories fiscales privilégiées<sup>31</sup>, soit celle du paiement de l'impôt<sup>32</sup>, soit celle du paiement d'une dette due pour l'exercice fiscal précédent<sup>33</sup>, soit, encore, des combinaisons de ces trois possibilités<sup>34</sup>. Le paiement de l'impôt est noté par ἀπύδοσις. Il s'agit bien d'un paiement effectif, car, lorsque la quantité livrée est inférieure au montant attendu —déduction faite, s'il y a lieu, des exemptions— la rubrique comporte la mention du manque : ο, abréviation d'*οπερο*, ὄφελος<sup>35</sup>. Plusieurs tablettes cnossiennes, où l'on retrouve cette association<sup>36</sup>, confirment ces données et permettent d'interpréter dans le même sens les autres mentions d' ἀπύδοσις.

L'impôt englobe un assez large éventail de produits agricoles : φοινίκιον<sup>37</sup>, lin<sup>38</sup>, huile<sup>39</sup>, miel<sup>40</sup>, *kitano*<sup>41</sup>, coriandre<sup>42</sup>, souchet<sup>43</sup>, et

<sup>27</sup> Cf. M. Lejeune, *Traité de Phonétique grecque*, Paris, 1955<sup>2</sup>, p. 208.

<sup>28</sup> Cf. *Mémoires* I, pp. 57-91.

<sup>29</sup> Seule exception : Ma 126.

<sup>30</sup> Ma 333, 335.

<sup>31</sup> Ma 90, 120, 124, 221, 365.

<sup>32</sup> Ma 222, 346.

<sup>33</sup> Ma 216, 330. Pour l'interprétation, cf. § 5 et note 111.

<sup>34</sup> Ma 123, 193, 225, 378, 393, 397.

<sup>35</sup> Ma 123, 222, 346, 393.

<sup>36</sup> Ga 1530.3, 4, 7, 1532.1; X 409 et peut-être Og 427.1 (*Raccords*, p. 52).

<sup>37</sup> *ponikijo*, plante aromatique : KN B 5584; Ga 1021; Og 424, 425, 427.

<sup>38</sup> *RI*, abréviation de *rino*, λίνον: PY Ma 123, 222, 346, 393.

<sup>39</sup> OLEUM : KN Fh 340, 349, 379, 5451 + 5496, 5459.

<sup>40</sup> *ME*, abréviation de *meri*, μέλι: PY Ma 123, 222, 346, 393.

<sup>41</sup> Plante aromatique : KN Ga 1530.3a, 4a, 1532.

<sup>42</sup> *korijadono*, κορίανδρον: KN Ga 421.

<sup>43</sup> *kuparo*, κύπαιρος: KN G 519.

les denrées non identifiées représentées par \*146, *KE*, *O*<sup>44</sup> et \*124 + \*123<sup>45</sup>. Il comprend aussi des produits artisanaux : peaux de cuir<sup>46</sup> et tissus<sup>47</sup>. Les mutilations des tablettes font que les contribuables sont moins bien connus que leurs contributions. Pour autant que l'on puisse en juger, il s'agit, dans la plupart des cas, de collectivités : on a huit exemples de toponymes<sup>48</sup> et au moins quatre d'ethniques<sup>49</sup>. Il n'est pas exclu, toutefois, que l'on ait conservé trace de paiements effectués par des particuliers : *karo*<sup>50</sup>, *paraujo*<sup>51</sup> peuvent être des anthroponymes. *Komaweto*, en KN L 5629, et *ditakaso*, en KN Og 427.1, le sont sûrement. Mais à quel titre interviennent-ils? Du fait que, dans leurs autres occurrences, ils sont associés à des localités différentes de celles des tablettes ἀπύδοσις (qui sont respectivement *païto* et *dawijo*), nous inclinons à y voir, plutôt que des contribuables, des «percepteurs» ou «inspecteurs de contributions». Cette interprétation, qui pourrait être mise en rapport avec le difficile problème des «collecteurs» des séries D- de Cnossos<sup>51a</sup>, paraît assez plausible pour *komaweto*, bien connu par ailleurs<sup>51b</sup>; elle l'est moins pour *ditakaso*, dont le nom n'apparaît que dans une seule autre tablette<sup>51c</sup>, ce qui laisse trop de place au hasard. Si, toutefois, en Og 427.2,

<sup>44</sup> PY Ma 123, 222, 346, 393.

<sup>45</sup> KN Ga 518.

<sup>46</sup> \*152 : PY Ma 123, 222, 346, 393; Wr 01.

<sup>47</sup> TELA + TE (= \*159 + TE) : KN L 5629, 5903. Voir, sur cet idéogramme où TE est l'abréviation d'un nom de tissu, *tepa*, J. T. Killen, *The Knossos Lc (Cloth) Tablets*, dans *BICS* 13 (1966), pp. 108-109.

<sup>48</sup> *Akerewa* (PY Ma 222), *epu<sub>2</sub>no* (KN Og 427.2, cf. infra), *karadoro* (PY Ma 346), *kutato* (KN X 409), *païto* (KN L 5903), *rukito* (KN Fh 349), *timitoakee* (PY Ma 123), *zamaewija* (PY Ma 393).

<sup>49</sup> *aminisija* (KN Fh 5451), *dawijo* (KN Og 427.1, cf. infra), *punasijo* (KN Ga 1530.4b), *56koweitjo* (KN Og 424). Il faut ajouter une seconde occurrence de *dawijo* qui, en KN Ga 1530.2b, était certainement précédé par ἀπύδοσις. En Ga 1040, il est possible que l'on ait affaire à l'ethnique *56ko]weijo* (tablette contenant *apudo*).

<sup>50</sup> KN Fh 340 : Χάρων, Χαίρων, Κάλλων (*Documents*, p. 419).

<sup>51</sup> KN Og 425.

<sup>51a</sup> Voir en dernier lieu, à ce sujet, J. P. Olivier, *La série Dn de Cnossos*, dans *SMEA* II, pp. 83-84.

<sup>51b</sup> KN Ap 6182; C 913.2; Dk 920, 931; Dv 1049, 1272, 7176 (données empruntées à J. P. Olivier, *art. cit.*, p. 84, n. 26).

<sup>51c</sup> KN Dl 916.

*epu<sub>2</sub>no* est un toponyme, comme semble l'indiquer sa disposition graphique, parallèle à celle de *dawijo* à la l.1, et si *ditakaso* pouvait être sous-entendu —ce qui est possible, puisque ce phénomène a lieu à cette même ligne pour ἀπύδοσις, cf. § 10 *b*, mais n'est cependant pas assuré— on aurait une troisième localité associée à cet anthroponyme, ce qui appuierait notre hypothèse.

La destination de l'impôt est peut-être notée, à deux reprises, par un allatif : *anetade*, en PY Ma 393, et ]*wade*, en KN L 5903, cf. note 16. Voir, pour la construction, note 90.

§ 3. Δίδωμι sert, en mycénien, à exprimer le paiement. Il n'est pas exclu que, dans l'un ou l'autre de ses emplois, il note un don ou une livraison; cette possibilité n'existe, cependant, que pour un nombre réduit de tablettes, et encore ne s'y impose-t-elle jamais<sup>52</sup>. C'est également à la série Ma de Pylos que l'on doit les textes décisifs : δίδωμι y apparaît clairement comme le correspondant verbal d' ἀπύδοσις<sup>53</sup>. Précédé le plus souvent de la négation οὐ-<sup>54</sup>, il exprime l'exemption fiscale, définitive ou temporaire<sup>55</sup>, c'est-à-dire la faculté de ne pas payer l'impôt<sup>56</sup>. Les séries N- de Pylos présentent des emplois similaires : précédé de la né-

<sup>52</sup> KN So 4429, 4440, 4441; PY Un 267 (cf. note 70), Vn 10.

<sup>53</sup> Cf. Ma 123 et 393.

<sup>54</sup> Sauf en Ma 365.

<sup>55</sup> Cette dernière possibilité se rencontre en Ma 225 et 365. Ma 225 : *kakewe oudidosi zawete o* (suit la liste des impositions), χαλκῆρες οὐ δίδονσι σοῦφετες ὄ(φελος). L'association exceptionnelle de οὐ δίδονσι et de ὄ(φελος) a embarrassé. Elle s'explique si l'on comprend la formule comme une remise à l'année suivante du paiement de l'impôt dû pour l'année en cours. Traduction : «les forgerons ne doivent pas payer cette année : dette». Ma 365 : *kakewe a<sub>2</sub>tero weto didosi* (suit la liste des impositions). Nous lisons χαλκῆρες ἄτερον φέτος δίδονσι. Il s'agit, comme en Ma 225, de facilités de paiement consenties par l'administration pylienne. Traduction : «les forgerons ne doivent payer [que] l'année suivante». L'emploi «temporel» d' ἔτερος, que l'on retrouve au premier millénaire, est conforme à la valeur oppositionnelle du suffixe -τερο- en mycénien (cf. M. Lejeune, «Études de Philologie Mycénienne V. Le suffixe -τερο-», *REA*, 64 [1962], pp. 5-19). La difficulté causée par l'accusatif temporel n'est pas insurmontable : on en a un autre exemple —précisément avec φέτος— en mycénien même (PY Sn 64), et il en existe également en grec postérieur (Schwyzer, *Griech. Grammatik*, II, p. 70). Interprétation différente dans l'article cité de M. Lejeune, p. 10.

<sup>56</sup> L'indicatif présent a, dans ce cas, une valeur concessive.



gation, δίδωμι y est associé deux fois à la mention de la «franchise»<sup>57</sup> : *ereutero*, ἐλεύθερον, «franc (de taxation)», et *ereutero*se, forme de ἐλευθερώω<sup>58</sup>, «affranchir (de taxation)». Ces termes paraissent complémentaires : ἐλεύθερον et ἐλευθερώω se rapportent à la denrée pour laquelle l'exemption est accordée et indiquent qu'elle est «affranchie (de l'impôt)»<sup>59</sup>; δίδωμι concerne les contribuables à qui est accordée la permission de «ne pas payer».

Il est des cas où δίδωμι a comme sujet la denrée payée<sup>60</sup>, mais dans la plupart de ses occurrences il s'applique aux auteurs du paiement : ceux-ci sont, le plus souvent, des corps de métiers : forgerons<sup>61</sup>, calfats<sup>62</sup>, fabricants de navires<sup>63</sup>, bûcherons<sup>64</sup>, corroyeurs<sup>65</sup>. On a deux exemples possibles d'ethniques<sup>66</sup>, auxquels il faut ajouter le *rousijo akoro*, Λούσιος ἀγρός de PY Vn 10<sup>67</sup>. Dans deux tablettes, les sujets de δίδωμι sont les autorités de diverses localités<sup>68</sup>. Dans un cas, à Cnossos, il s'agit d'anthroponymes<sup>69</sup>.

Il faut mettre à part de ces exemples, où δίδωμι sert à exprimer le paiement d'un impôt ou d'une redevance, la tablette pylienne Un 267, où il exprime une transaction en sens inverse, effectuée au profit d'un particulier<sup>70</sup>. MY Oi 701.6 présente vraisemblablement une situation analogue<sup>70a</sup>.

<sup>57</sup> Na 185, 568.

<sup>58</sup> Pour le temps (futur ou aoriste), cf. *Mémoires* I, p. 149.

<sup>59</sup> Cf. *Mémoires* I, p. 148.

<sup>60</sup> KN So 4429, 4440, 4441 (il s'agit de roues de chars); PY Ng 319, 332 (lin).

<sup>61</sup> *kakewe*, χαλκῆρες: PY Ma 90, 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378, 397.

<sup>62</sup> *maratewe*, μαλθῆρες: PY Na 245.

<sup>63</sup> *naudomo*, ναυδόμοι: PY Na 568.

<sup>64</sup> *durutomo*, δρυτόμοι: PY Vn 10. Pour le pluriel, cf. note 3.

<sup>65</sup> *kurewe*, σκυλῆρες: PY Ma 90.

<sup>66</sup> *pera<sub>3</sub>go* (Ma 193), *maranenijo* (Ma 393).

<sup>67</sup> Du moins si *rousijo akoro* n'est pas le second destinataire de la contribution des bûcherons (mais on attendrait, dans ce cas, un allatif parallèle à celui de la 1. 2).

<sup>68</sup> PY Jn 829 et Un 718. En Un 718, la localité non mentionnée (il est très improbable que *sarapeda* soit un toponyme) doit être Pylos.

<sup>69</sup> Og 4467.

<sup>70</sup> Il s'agit, en ce cas, d'un salaire. Il n'est toutefois pas exclu que δίδωμι puisse avoir le sens de «donner» ou «remettre». La tablette enregistrerait alors la sortie de marchandises destinées à un certain traitement (ébullition). Cela paraît cependant peu vraisemblable.

<sup>70a</sup> L'interprétation de la 1. 6 est incertaine en raison de la difficulté qu'il y a de

Les denrées données en paiement sont diverses : outre celles dont l'identification demeure en suspens<sup>71</sup>, elles consistent principalement en produits agricoles : lin<sup>72</sup>, céréales<sup>73</sup>, vin<sup>74</sup>, fromage<sup>75</sup>, miel<sup>76</sup>, onguents<sup>77</sup>, farine<sup>78</sup>, branches (pour fagots)<sup>79</sup>, coriandre<sup>80</sup>, souchet<sup>81</sup>, huile<sup>83</sup>. Une tablette mentionne du bétail : boucs et taureau<sup>84</sup>. Comme produits artisanaux, on trouve roues<sup>85</sup>, peaux<sup>86</sup>, bronze<sup>87</sup>, essieux<sup>88</sup>, arcs [ou boucliers (?)]<sup>89</sup>.

---

préciser les fonctions respectives de  $.]pu_2ta$  et *kookene*. Du point de vue syntaxique, peut-être est-il finalement plus simple de considérer le premier comme sujet de δῶκε, tandis que *kookene* serait le bénéficiaire (au nominatif «de rubrique») de la ration de \*190 (cf. Oi 704 et 703 où *kookene* est clairement mis sur le même pied que les autres destinataires).  $.]pu_2ta$  ne peut, de la sorte, qu'être le nom du fonctionnaire chargé —exceptionnellement, comme le suggère J. Chadwick dans *MT III*, p. 58— d'effectuer le paiement.

<sup>71</sup> \*146, *KE, O* (série Ma); \*157, *KAPO*, \*145 (PY Un 267); \*145 (Un 443); \*190 (MY Oi 701). En KN Og 4467, le nom de la denrée, mesurée en unités de poids, n'est pas noté.

<sup>72</sup> *RI* : PY Ma 90 (2×), 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378, 393, 397.

<sup>73</sup> *GRANUM* : PY Un 718 et —s'il s'agit bien d'une forme de δίδωμι (cf. § 1 I)— 443. *HORDEUM*: Un 443, cf. *Nestor*, p. 431.

<sup>74</sup> *VINUM* : PY Un 267.7, 8, 718. En Un 267.8, la forme de l'idéogramme (\*131bc3) est une variante, apparemment non significative, cf. E. L. Bennett, «Miscellaneous observations on the forms and identities of Linear B ideograms», dans *Mycenaean Studies*, Cambridge, 1966, pp. 14-18.

<sup>75</sup> *turo*<sub>2</sub>, τυρός: PY Un 718.

<sup>76</sup> *merito*, μέλιτος: PY Un 718; *ME*, abréviation de μέλι: PY Ma 90, 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378, 393, 397; Un 267.

<sup>77</sup> *arepa*, ἄλειφαρ: PY Un 718.8.

<sup>78</sup> *mereuro*, μέλευρον: *ibid.*, 1.10.

<sup>79</sup> *epiputa*, ἐπίφυτα: PY Vn 10.5. Interprétation de H. T. Wallinga, citée par C. J. Ruijgh, *Etudes sur la grammaire et le vocabulaire du grec mycénien*, Amsterdam, 1967, p. 348 n. 55.

<sup>80</sup> *koria*<sub>2</sub>*dana*, κορίαδνα: PY Un 267.5.

<sup>81</sup> *kuparo*<sub>2</sub>, κύπαιρος: *ibid.*, 1. 6.

<sup>83</sup> *OLEUM* : KN Fh 364. Mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d' ἄπυδίδωμι (cf. § 1 I).

<sup>84</sup> *OVIS*<sup>m</sup> et *BOS*<sup>m</sup> : PY Un 718.

<sup>85</sup> ἄρμωτα: KN So 4429, 4440, 4441.

<sup>86</sup> *kowo*, κῶφος et *PELLIS* : PY Un 718; \*152 : PY Ma 90 (2×), 120, 124, 221, 378, 393, 397.

<sup>87</sup> *kako*, χαλκός: PY Jn 829.

<sup>88</sup> *akosone*, ἄξονες: PY Vn 10.

<sup>89</sup> Idéogramme \*249 : KN U 7507. Cf. J. P. Olivier, «L'idéogramme \*249 du linéaire B», *Kadmos*, 4 (1965), p. 62.

Dans deux tablettes, δίδωμι se construit avec un latif, indiquant l'endroit de destination des denrées<sup>90</sup>.

§ 4. Les deux seuls textes où la présence d'ἀπυδίδωμι n'est pas contestée sont l'un<sup>91</sup>, fragmentaire, l'autre<sup>92</sup>, obscur. Étant donné l'emploi d'ἀπύδοσις en mycénien, ἀπυδίδωμι, que l'on y trouve à l'aoriste sans augment *apudoke*, ἀπύδωκε, ne peut guère servir qu'à exprimer lui aussi un paiement.

La tablette pylienne Fr 1184 contient la forme *apedoke*, que le premier éditeur a interprétée comme l'aoriste avec augment d'ἀπυδίδωμι, ἀπέδωκε<sup>93</sup>. Le caractère exceptionnel de cette notation en a fait contester la réalité<sup>94</sup>. On a proposé d'y voir, tantôt, une variante phonétique d'*apudoke*<sup>95</sup>, tantôt, une forme d'ἀπεκδίδωμι<sup>96</sup>. La première interprétation ne mettant pas en cause l'identification d'*apedoke* avec ἀπυδίδωμι, on ne s'attardera ici qu'à la seconde. Ἀπεκδίδωμι, attesté par des inscriptions du III<sup>e</sup> siècle et du II<sup>e</sup> avant notre ère, est indiscutablement un terme technique du vocabulaire économique, et signifie proprement «procéder à l'adjudication [d'un travail]». Rien n'interdit de penser —encore que l'on n'en ait jusqu'ici aucun exemple— que, comme l'arcado-cypriote (entre autres), le mycénien connaissait ἐκ sous la forme ἐξ. Devant consonne, le groupe -ξ aboutissait à -σ<sup>97</sup>, qui n'est pas noté dans cette position en mycénien. Ces concordances morphologique, phonétique et orthographique *possibles* ne suffisent pas, cela est clair, à imposer le rap-

<sup>90</sup> (*jo*)*aminisode*, Ἀμνισόνδε (KN Og 4467); *amotejonade*, ἀρμοτειόναδε, «la fabrique de roues» (PY Vn 10.2). Pour la construction, cf., e.g., IG I<sup>2</sup> 39.54 : τελοῦσιν Ἀθήναζε.

<sup>91</sup> KN X 408.

<sup>92</sup> KN X 681. *apudoke* admettrait comme sujet *qojate* —si telle est bien la lecture— qui pourrait être un anthroponyme.

<sup>93</sup> E. L. Bennett, *The Olive Oil Tablets of Pylos. Texts of Inscriptions found, 1955, Minos*, 1958, suppl. no. 2, p. 40.

<sup>94</sup> Seul autre exemple possible: *apeeke*, ἀπέηκε (PY An 724).

<sup>95</sup> M. D. Petruševski, «*a-pe-do-ke* et l'absence de l'augment dans le grec mycénien», *Živa Antika*, 10 (1960), p. 324.

<sup>96</sup> S. Luria, «Zu den neugefundenen pyllischen Inschriften», *Parola del Passato*, XV (1960), p. 258.

<sup>97</sup> M. Lejeune, *Phonétique*, p. 276.

prochement d'*apedoke* et d' ἀπεκδίδωμι. Celui-ci ne pourrait être valablement proposé que si l'on avait une présomption de l'existence, à l'époque des tablettes, d'un terme de ce genre. Cette présomption n'existe pas. *apedoke* = ἀπέκδωκε fournirait le seul exemple de surcomposition verbale attesté en mycénien (obstacle non décisif, mais non négligeable : la langue des tablettes utilisait-elle des termes de formation si complexe?). En outre, le sens même d'ἀπεκδίδωμι, qui, dans ses emplois du premier millénaire, a pour sujet l'adjudicateur, paraît s'opposer à cette identification : ce que l'on sait de *kokaro*, le sujet d'*apedoke*, le ferait passer plutôt pour l'adjudicataire<sup>98</sup>. Enfin, ce verbe est une formation trop manifestement tardive pour pouvoir remonter si haut<sup>99</sup>. L'interprétation traditionnelle paraît donc préférable. La seule objection que l'on ait à lui faire provient, comme on l'a dit, de l'absence de l'augment dans les autres formes verbales secondaires (cf. cependant note 94). Sa portée ne doit pas être exagérée : il est abusif d'en inférer que l'augment n'était pas connu en mycénien<sup>100</sup>; sa notation exceptionnelle confirme plutôt l'un de ses traits les plus typiques à date ancienne : son caractère facultatif<sup>101</sup>. La présence d' ἀπυδίδωμι en Fr 1184 permet, par ailleurs, de justifier les quantités d'huile de cette tablette, qui sont inhabituelles par rapport à celles des autres tablettes du même scribe. Fr 1184 recense en effet 18 unités, plus 38 *kararewe* (probablement nom de vase)<sup>102</sup>, alors que le volume le plus élevé des autres tablettes est inférieur à 6 unités<sup>103</sup>. Cette quantité s'explique dans le cas d'un paiement de contributions (cf. les autres exemples de paie-

<sup>98</sup> *kokaro* n'est connu ailleurs que par Fg 374, où il apparaît comme «bouilleur d'onguents», bénéficiaire d'une ration de céréales et de figues : données insuffisantes pour lui attribuer une place importante dans l'administration pylienne.

<sup>99</sup> Le *L. S. J.* n'en signale que trois exemples, compris entre 297 et le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Ἀπέκδοσις, son unique dérivé nominal, est attesté dans deux papyrus et une inscription du milieu du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>100</sup> R. Schmitt, «Zwei Bemerkungen zum Augment», dans *KZ* 81 (1967), pp. 63-67, arrive aux mêmes conclusions de principe que nous, mais en défendant la valeur fonctionnelle de l'augment.

<sup>101</sup> Schwyzer, *Griech. Grammatik*, I, p. 651.

<sup>102</sup> Χλαροῖτες. Explication différente dans M. Gérard, «Un document mycénien relatif à la parfumerie», *Antiquité Classique*, XXXV (1966), p. 209.

<sup>103</sup> 5 s 1 v 4 : Fr 1202.

ment d'huile attestés, dont les montants s'échelonnent de 17 s 2 à 53 unités<sup>104</sup>).

A la ligne 2, *eumedei* dépend d'ἀπέδωκε. Εὐμήδης est connu, ailleurs<sup>105</sup>, comme «bouilleur d'onguents». Plutôt que d'y reconnaître le percepteur, nous préférons le considérer comme le dépositaire de l'impôt (cf. παρὸ *ipesewa*, «chez Ipesewa», ligne 3). L'interprétation d'ensemble de la tablette n'est cependant pas assurée.

§ 5. Δοσμός et δόσμιος ne sont pas attestés comme tels, au premier millénaire, mais seulement sous la forme ἀπυδοσμός<sup>106</sup> et ἀπυδόσμιος, dans deux inscriptions arcadiennes du IV<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup>, où ils ont respectivement le sens de «paiement» et de «destiné à la vente». M. Lejeune a souligné que ces deux significations se rattachaient aux acceptions d'ἀποδίδωμι, qui, à l'époque, peut signifier (entre autres) «mettre en vente» et «payer»<sup>108</sup>. Le mycénien présente des faits analogues : δοσμός et son dérivé servent à exprimer le paiement, tout comme le verbe auquel ils correspondent. Ceci amène à reconnaître, en face de δίδωμι et d'ἀπυδίδωμι deux formes nominales concurrentes, ἀπόδοσις et δοσμός. Leurs significations sont proches, mais non identiques : à la différence d'ἀπύδοσις, dont on a vu qu'il servait à l'expression du paiement effectif de l'impôt, δοσμός et δόσμιος ne comportent pas cette nuance de réalisation effective. La correspondance entre ἀπύδοσις et δίδωμι exclut la possibilité d'une influence du préfixe dans cette distinction, qui, dès lors, ne peut être attribuée qu'à la différence de valeur des suffixes -σις et -σμός, dont on retrouve ici l'opposition bien connue, le premier

<sup>104</sup> Quatre tablettes cnossiennes, où le paiement est noté par ἀπύδοσις. Quantités : 17 s 2 (Fh 379); 23 s 2 (Fh 340); 37 s 1 (Fh 5459); 53 (Fh 349). Ce dernier montant est payé par un toponyme.

<sup>105</sup> PY Ea 812 et 820. Autre occurrence en Ea 773.

<sup>106</sup> Peut-être représenté en mycénien par *apudoso* [ en KN Fh 4484, s'il faut restituer [-mo. Une forme d'ἀπυδίδωμι serait également possible, e.g. \**apudoso*[si.

<sup>107</sup> ἀ[π]υδοσμός: Orchomène (Schwyzer 665.24); ἀπυδόσμ[ι]ος: Tégée (Schwyzer 654.28).

<sup>108</sup> *Mémoires* I, p. 80, n. 77.

marquant la réalisation d'un procès, tandis que le second en exprime la réalité<sup>109</sup>.

La valeur propre de *δοσμός* n'est nulle part plus visible que dans la série Ma, en Ma 126. Texte : *perusinwa 'inamata' sirewa opero dosimija* (suivent les impositions), *περυσινφά ἰνᾱμάται*<sup>110</sup> *Σιλλήφᾱς ὄφελος δόσμια*. Dans la série Ma, ὄφελος sert à noter le paiement d'une dette<sup>111</sup>. On interprétera donc le syntagme ὄφελος δόσμια par «[paiement de] la dette [due] à titre de *δοσμός*», la phrase entière signifiant «[paiement de] la dette [des] journaliers de Σιλλήφα à titre de *δοσμός* de l'année précédente». *Δοσμός* ne peut être compris que comme le nom mycénien de la contribution —ou de l'une de ses formes. On voit la différence par rapport à ἀπύδοσις : *δοσμός* note l'imposition, ἀπύδοσις, son paiement, la relation entre eux devant être telle que seul un syntagme du type \*ἀπύδοσις *δοσμοῖο* était possible, tandis que l'association inverse \*\**δοσμός* ἀπυδόσιος ne l'était, apparemment, pas<sup>112</sup>.

Les autres occurrences de *δοσμός* (*δόσμιος*) confirment ces données : dans la série Es, *δοσμός* est clairement le nom de l'im-

<sup>109</sup> Cf. P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933, pp. 146-147.

<sup>110</sup> *inamata*, ἰνᾱμάται «journaliers», cf. ἡμάτιος et ἐνημερεύω. Un nom de métier convient particulièrement bien dans la série.

<sup>111</sup> Hypothèse émise par M. Lejeune (*Mémoires I*, p. 79). Ce mode d'expression, qui n'a rien de surprenant dans des documents comptables, y est effectivement utilisé : en regard d'ἀπύδοσις, qui note les paiements de l'impôt de l'exercice fiscal en cours, ὄφελος, écrit en entier et toujours précédé —sauf en Ma 216, voir plus bas — de περυσινφόν, περυσινφά exprime le paiement de l'impôt de l'année antérieure. Il s'agit d'une expression elliptique, où un paiement est noté par sa justification. L'abréviation d'ὄφελος, associée à ἀπύδοσις ou ὄφελος lui-même, exprime les manques effectifs. On ne voit pas, sinon, comment interpréter une tablette comme Ma 216. Texte de la dernière ligne : περυσινφόν ὄφελος A[ ] D ὄ(φελος) 3 E ὄ(φελος) 2. La présence, après D, de l'abréviation ὄ(φελος), qui note le manque effectif, prouve que περυσινφόν ὄφελος n'exprime pas une dette —dans ce cas, ὄ(φελος) serait pléonastique— mais bien son paiement. Les quantités de la denrée E avaient effectivement été payées. Pour éviter la confusion avec la dette de D, le scribe a écrit à nouveau ὄφελος —non précédé de περυσινφόν, qui, se trouvant à l'initiale de la ligne, n'était, sans doute, plus nécessaire.

<sup>112</sup> Ceci limite la portée du rapprochement traditionnellement effectué entre mycénien ἀπύδοσις et arcadien ἀπυδοσμός.

pôt (cf. *φέτει-φέτει*, «chaque année»<sup>113</sup>); en PY Un 718, il dépend de δίδωμι, et ceci vérifie pour *δοσμός* et δίδωμι la relation qui vient d'être établie entre *δοσμός* et *ἀπύδοσις*. En MY Ge 602, *δόσ]μιον* —si cette restitution est correcte— dépend de *ῶφλον*, tandis qu'en Ge 606, *δόσμια* introduit les montants des différentes impositions à payer<sup>114</sup>.

Les contribuables sont : les quatorze membres (ramenés à treize) d'un collège<sup>115</sup>, un groupe de journaliers<sup>116</sup>, les autorités de Pylos<sup>117</sup>, deux toponymes<sup>118</sup>, divers anthroponymes<sup>119</sup>. En PY Wa 730.1, le nom du contribuable est mutilé (*. . ]rao*).

Outre les denrées déjà citées à propos de δίδωμι (*lin*, \*146, *KE*<sup>120</sup>, grain, vin, fromage, miel, onguents, farine, taureau, béliers, peaux<sup>121</sup>), les contributions sont constituées de grain (d'orge?)<sup>122</sup> dans la série Es, et de plantes aromatiques en MY Ge 606 et 602.<sup>123</sup> En PY Wa 730, le nom de la denrée (comptée) n'est pas mentionné. Les destinataires du *δοσμός* sont trois fois nommés : dans

<sup>113</sup> Es 644. Dans son article consacré à la série Es «Es Proportions», dans *MS*, pp. 37-51, Miss M. Lang considère que, dans cette tablette, le *δοσμός* n'est pas une contribution à payer par des particuliers à l'état, mais par l'état à des particuliers (*op. cit.*, pp. 45-46). Cette vue, qui ne touche pas au sens du mot, ne s'impose pas. Elle se fonde sur l'hypothèse que, en Es 644, le scribe n'aurait pas procédé à l'intégration des *δοσμοί* du 14<sup>e</sup> homme (disparu) de la corporation. Cette hypothèse repose elle-même essentiellement sur le total des treize *δοσμοί* *φέτει-φέτει*, qui ne comprend pas moins de cinq restitutions (*op. cit.*, p. 41). Il suffirait que ces restitutions diffèrent d'un chiffre minime du total original (*en tout* τ 2 v 1) pour que puissent être renversées les conclusions qu'en tire Miss Lang.

<sup>114</sup> Si l'on interprète *akereute* comme un toponyme en -θεν, il pourrait s'agir d'un impôt déjà payé.

<sup>115</sup> PY Es.

<sup>116</sup> PY Ma 126. Cf. note 110.

<sup>117</sup> PY Un 718. Cf. note 68.

<sup>118</sup> *samara* (PY Wa 730), *akereute* (MY Ge 606).

<sup>119</sup> MY Ge 602. Dans l'hypothèse où la restitution *δόσ]μιον* est assurée.

<sup>120</sup> PY Ma 126.

<sup>121</sup> PY Un 718.

<sup>122</sup> *kiritijojo*, *κριθίοιο* (Es 650).

<sup>123</sup> Coriandre (AROMA + *KO*), cumin (*KU*, abréviation de *κύμινον*), safran blanc ou rouge (*kanako reuka* ou *erutara*, *κνᾶκος λευκά*, *ἐρυθρά*), fenouil (*maratuwo*, *μάραθρον*), sésame (*sasama*, *σασάμα*), menthe (*mita*, *μίνθα*), jonc (*koino*, *σχοίνος*), *sapide* (Ge 602.4) n'est pas clair, et, de même, *DE* (Ge 602.6).

les treize tablettes particulières de la série Es, il s'agit de Poseidon et de trois destinataires «secondaires», dont l'identification demeure controversée<sup>124</sup>; en PY Un 718, il s'agit encore de Poseidon et, peut-être, de ses prêtres<sup>125</sup>; en MY Ge 602, le destinataire est un anthroponyme, *pesero*<sup>126</sup>. S'agit-il du nom du percepteur?

§ 6. On n'a que quatre exemples de δῶρον, tous situés dans la même tablette<sup>127</sup>. A l'accusatif pluriel et dépendant de φέρει, δῶρον y fait partie de l'expression complexe Πύλος ἴετοί τε... δῶρά τε φέρει *porena* τε ἄγει qui introduit à quatre reprises la liste d'offrandes de vases en or et d'«humains»<sup>128</sup> aux divinités de divers sanctuaires. *porena*, parallèle à δῶρα, reste de sens incertain. Interprétation la plus probable : πωληνῶν, «achat» (c'est-à-dire, faisant l'objet d'un rite d'achat)<sup>129</sup>. L'association étroite d'ἄγω et de φέρω se retrouve dans l'oeuvre d'Homère où ils se rapportent l'un, aux êtres animés, l'autre, aux objets inanimés<sup>130</sup>. L'ordre des offrandes de Tn 316 —l'élément «humain», lorsqu'il est présent, suivant toujours l'offrande de vases— autoriserait à supposer que la même répartition se retrouve ici, et que δῶρα concerne les vases (tandis que *porena* se rapporterait à l'élément «humain») s'il s'avérait que la présence d'ἄγω et de φέρω est liée à la dualité de l'offrande<sup>131</sup>.

L'emploi de δῶρον est parallèle à une série de passages homériques, où ce terme désigne une offrande religieuse<sup>132</sup>. On a, dans

<sup>124</sup> *34ketesi, wedanewe, diwijewe*.

<sup>125</sup> Si, comme le suggère C. J. Ruijgh (*op. cit.*, p. 265, n. 147) *owidetai* est bien le datif pluriel de ὄφι-δέτῶς, «le lieu de moutons», qui pourrait être le titre d'un prêtre sacrificateur. Dans ce cas, PY Wa 731 aurait servi à rassembler les contributions versées à ces prêtres.

<sup>126</sup> Toujours dans l'hypothèse de l'exactitude de la restitution.

<sup>127</sup> PY Tn 316.

<sup>128</sup> MULIER 1 (6 ×) ou 2 (1 ×), VIR 1 (2 ×). Pour l'interprétation de ces offrandes «humaines», cf. M. Lejeune, «Sur quelques termes du vocabulaire économique mycénien», dans *MS*, pp. 92-93 et n. 89.

<sup>129</sup> M. Lejeune, *ibid.*, pp. 92-93.

<sup>130</sup> Cf. II., XXIII, 512-513 (ἄγειν ... γυναῖκα, καὶ τρίποδα ... φέρειν) et *Od.*, IV, 622 (ἦγον μὲν μῆλα, φέρον δ' ... οἶνον).

<sup>131</sup> Dans deux cas, au moins, l'offrande n'est que d'un vase (l. 5).

<sup>132</sup> *Il.*, I, 390; VIII, 203; XX, 299; XXIV, 68, 425; *Od.*, XVI, 184.



cette acception, un exemple d'association avec φέρω qui fournit un bon parallèle<sup>133</sup>.

Le contexte limité dans lequel on trouve δῶρον en mycénien ne permet pas de savoir si l'économie mycénienne connaissait d'autres offrandes que celles de type religieux<sup>134</sup>.

§ 7. A l'exception de δῶρον (§ 6) et, peut-être, de quelques exemples de δίδωμι<sup>135</sup>, chacun des termes du groupe lexical note un paiement.

Dans deux cas, on a affaire à un paiement effectué au profit d'un particulier<sup>136</sup>, mais, partout ailleurs, il s'agit de l'impôt (δοσμός), et de l'expression nominale (ἀπύδοσις) ou verbale (δίδωμι, ἀπυδίδωμι) de son paiement.

L'impôt est dû, le plus souvent, par des individus (26 fois), des localités (17 fois), ou des groupes, presque toujours professionnels (15 fois); on a deux exemples d'autres collectivités, l'une, civile (δῶμος)<sup>137</sup>, l'autre, sans doute religieuse (*worokijonejo kama*)<sup>138</sup>. L'impôt est également payé par des fonctionnaires<sup>139</sup>. Il faut supposer, dans ce dernier cas comme dans les deux précédents, que les modalités de l'opération étaient différentes de celles notées par les mêmes termes (δοσμός, δίδωμι) à propos, par exemple, de particuliers ou de localités. Dans les faits, cependant, ces transactions étaient identiques, puisqu'elles consistaient en un paiement. C'est ce qui explique sans doute l'utilisation des mêmes termes.

On a un exemple de paiement effectué par un esclave<sup>140</sup>. Dans plus de la moitié des cas, le destinataire de l'impôt n'est pas noté; il est clair, toutefois, qu'il s'agit du palais. Dans les cinquante-six

<sup>133</sup> Φέρε δῶρον (*Il.*, VI, 293). Il s'agit d'un peplos offert par Hécube à Athènes.

<sup>134</sup> E.g. offrandes ou réquisitions civiles (*Il.*, XVII, 225).

<sup>135</sup> Cf. p. 9 et note 52.

<sup>136</sup> PY Un 267 (cf. toutefois note 70) et MY Oi 701.6 (cf. § 3 et note 70a).

<sup>137</sup> PY Un 718.7.

<sup>138</sup> PY Un 718.11.

<sup>139</sup> PY Jn 829 et Un 718.

<sup>140</sup> PY Es 644.6 et 703.

autres cas<sup>141</sup>, le nom du destinataire est précisé. On en trouvera la liste au § 12 C.

Enfin, dans cinq tablettes la destination de l'impôt est notée (trois fois au moyen d'un allatif, deux fois par une autre construction) cf. § 12 D.

**§ 8.** Le caractère annuel de la comptabilité mycénienne est trop bien connu pour que l'on doive faire autre chose, ici, que signaler les éléments qui l'établissent pour ce qui regarde la fiscalité dans son expression par δίδωμι, δοσμός, etc.

Les paiements de l'impôt dû pour l'exercice fiscal précédent sont notés par περυσινφόν (une fois περυσινφά, cf. § 10) ὄφελος<sup>142</sup>, «[paiement de] la dette de l'année précédente», ou par la formule plus complète περυσινφά... ὄφελος δόσμια<sup>143</sup>, «[paiement de] la dette [due] à titre d'impôt de l'année précédente». Les opérations de l'exercice fiscal en cours sont, à deux reprises, caractérisées par σσῶφετες<sup>144</sup>, «cette année». L'exercice fiscal suivant est désigné par ἄτερον φέτος, «l'année suivante»<sup>145</sup>. Enfin, la notation d'un impôt à payer durant plusieurs exercices fiscaux successifs s'exprime par le syntagme δοσμός φέτει-φέτει<sup>146</sup>, «impôt annuel». Il est clair, d'après cet ensemble d'éléments, que l'annuité était la périodicité fiscale normale. Le calcul de l'impôt paraît également lié à ce rythme annuel: même dans les tablettes de la série Es, dont les prévisions fiscales portent sur plusieurs années<sup>147</sup>, des aménagements apportés durant l'année en cours sont visibles<sup>148</sup>.

**§ 9.** On a depuis longtemps supposé que la fiscalité mycénienne était proportionnelle au nombre des contribuables (dans le cas de l'impôt dû par des localités). Il se pourrait que KN B

<sup>141</sup> Dont cinquante-deux fournis par la seule série Es.

<sup>142</sup> Περυσινφόν ὄφελος: PY Ma 216, 330, 378, 397; περυσινφά ὄφελος: Ma 225. En Ma 193, περυσινφ(όν) ou περυσινφ(ά) ὄφελος sont possibles.

<sup>143</sup> Ma 126.

<sup>144</sup> KN Fh 5451 + 5496 et PY Ma 225.

<sup>145</sup> PY Ma 365. Pour l'interprétation, cf. note 55.

<sup>146</sup> PY Es 644.

<sup>147</sup> Cf. φέτει-φέτει.

<sup>148</sup> Cf. M. Lang, *art. cit.*

818 en apporte une illustration. Texte : ]*dosi* \*103 30 M 6 N 2. Le scribe de cette tablette (scribe 137) est l'auteur de B 5584 et de Ga 1021 (tablettes contenant ἀπύδοσις) ainsi que de Ga 992, 1020 et 1040 (où la restitution *apudosi* est probable)<sup>149</sup>. ]*dosi* a donc chance, en B 818, de recouvrir ἀπύ]δοσις (il s'agit en tout cas d'un terme de la famille de δίδωμι). L'idéogramme \*103 («homme») suivi du chiffre 30 pourrait constituer l'indication du nombre de contribuables, en proportion duquel le montant de l'impôt était calculé. Ce montant (de φοινίκιον (?), cf. B 5584 et Ga 992, 1020, 1021, 1040) est divisible par 30, et s'élève exactement à π 10 par tête. La tablette B 5584 présente un dispositif identique. Texte<sup>150</sup> : *po]nikijo apudosi \*103 30 M*]. Les quantités de φοινίκιον payées, malheureusement perdues, devraient permettre le contrôle de la proportionnalité et la vérification de l'hypothèse. Il semble assuré, en tout cas, que l'opération consistait en un paiement destiné au palais, et non effectué par lui, ainsi qu'en témoigne l'ensemble des tablettes du scribe (au nombre de treize): toutes sont mutilées, mais, outre B 818 et 5584, quatre d'entre elles concernent des paiements de φοινίκιον (Ga 992, 1020, 1021, 1040). Que ceux-ci aient été versés au palais ressort du fragment B 813, où l'idéogramme \*103 («homme») se trouve associé à la mention du manque, *opero*. Cette association, qui confirme celle de l'idéogramme \*103 avec ἀπύδοσις en B 5584 et, très probablement, en B 818, indique que l'opération enregistrée était du même type que celle de la série Ma, par exemple, où ἀπύδοσις note le paiement de l'impôt et ὄ(φελος) le restant non payé. Il paraît, de la sorte, au moins vraisemblable de mettre en rapport le montant global de l'impôt et le nombre des contribuables, en B 818.

§ 10. Le style elliptique des documents administratifs est cause que, dans de nombreuses tablettes, des termes appartenant au groupe de δίδωμι n'ont pas été exprimés. Il importe, dans l'interprétation des textes, de procéder à leur restitution. On en

<sup>149</sup> J. P. Olivier, *Les scribes de Cnossos*, p. 83.

<sup>150</sup> D'après *Raccords*, p. 81.

trouvera ci-dessous quelques exemples, appliqués à *δοσμός* (*δόσιμος*) et à *ἀπύδοσις*.

a) *δοσμός, δόσιμος* :

Le neutre pluriel *περυσινφά*, juxtaposé à *ἔφελος* en Ma 225, est inexplicable si l'on ne sous-entend pas *δόσιμα*, d'après la formule plus explicite *περυσινφά... ἔφελος δόσιμα* de Ma 126. L'accord, traditionnellement reconnu, de *περυσινφόν* et d' *ἔφελος* dans les syntagmes *perusinuiwo opero* de Ma s'en trouve remis en question : il est plus vraisemblable d'y voir, à l'exemple de Ma 225, une expression elliptique où *περυσινφός* s'accorde avec *δοσμός* ou *δόσιμον* sous-entendus.

Semblablement, l'association facultative de *δοσμός* et de *δίδωμι* que présente PY Un 718 invite à sous-entendre *δοσμός* (ou *δόσιμος*) dans tous les cas où *δίδωμι* exprime le paiement de l'impôt. Il en va sans doute de même, bien que l'on n'en ait jusqu'ici pas d'exemple, pour *ἀπύδοσις*, auquel il faut adjoindre *δοσμός* ou *δόσιμος*, sous-entendus<sup>151</sup>.

b) *ἀπύδοσις* :

L'association, neuf fois répétée<sup>152</sup>, d' *ἔφελος* (écrit en entier ou en abrégé) avec *ἀπύδοσις* pour exprimer le *manque*, dans les cas où le paiement de l'impôt est inférieur au montant attendu, autorise à sous-entendre *ἀπύδοσις* lorsque le montant d'une denrée est suivi d' *ἔ(φελος)* et d'une quantité manquante. Deux tablettes cnossiennes, où l'on trouve *ἀπύδοσις* tantôt exprimé et tantôt sous-entendu attestent cet usage : KN Og 427 contient, ligne 1, *ἀπύδοσις*, peut-être suivi par *ἔ(φελος)*<sup>153</sup>; il faut sous-entendre *ἀπύδοσις*, ligne 2, d'après *ἔ(φελος) μ 1 ν 1* qui suit. De même en KN Ga 1530.6, où l'on sous-entendra *ἀπύδοσις* après *τόσσα* (cf. *τόσσαδε ἔφελος*, l. 7 et les mentions parallèles des lignes précédentes).

Dans la série Ma également, il y a lieu de sous-entendre *ἀπύδοσις* dans le syntagme *περυσινφόν/ἄ ἔφελος*, dont on a vu,

<sup>151</sup> Autres exemples de notation facultative de *δοσμός* : PY Es 644.2 et 703.

<sup>152</sup> Cf. notes 35 et 36.

<sup>153</sup> *Raccords*, p. 52.

plus haut, qu'il était une manière abrégée d'exprimer le paiement d'une dette.

§ 11. On s'est abstenu, jusqu'ici, d'aborder le problème de la *signification* des termes qui font l'objet de notre étude. Le moment est venu d'en entamer l'examen. Δίδωμι sert, dans les tablettes, à noter un paiement. En grec du 1<sup>er</sup> millénaire, ce verbe signifie proprement «donner», et non «payer»<sup>154</sup>; c'est, d'ailleurs, ce même sens que l'on reconnaît à la racine \*dō- en indo-européen<sup>155</sup>. Il est vrai que l'on attribue, en grec, le sens de «payer» à certains composés de δίδωμι, mais il s'agit uniquement d'ἀποδίδωμι et de ses dérivés ἀπόδοσις et ἀπυδοσμός. Encore faut-il remarquer qu'il ne s'agit, pour les deux premiers au moins, que d'un des sens possibles<sup>156</sup>. Les faits mycéniens n'entrent pas dans ce cadre, et l'emploi de δίδωμι cause quelque embarras : faut-il lui reconnaître une signification différente de celle du premier millénaire? Si oui, comment l'expliquer? Si non, comment justifier son utilisation dans le cas de paiements? L'anomalie n'est qu'apparente, en réalité. En grec, l'expression du paiement a pu être assumée par des termes n'ayant pas spécifiquement le sens de «payer», mais une signification plus large de «transfert», de «remise», d'«attribution», etc. On a relevé, à titre d'illustration, les principaux modes d'expression verbale du paiement dans les inscriptions attiques<sup>157</sup>. Il ressort que, en regard de quelques termes spécifiques du paiement, comme ἀποτίνω, τελέω ou κατατελέω, la majorité des verbes utilisés ont un sens plus large, à savoir «attribuer» (ἄγω), «remettre» (ἀποδίδωμι), «donner» (δίδωμι), «allouer» (μερίζω), «fournir» (παρέχω) ou «apporter» (φέρω, εἰσφέρω). Les uns et les autres sont susceptibles d'être employés soit absolument<sup>157a</sup>, soit avec des compléments:

<sup>154</sup> H. Frisk, *GEW*, pp. 388-389, s.v. δίδωμι.

<sup>155</sup> J. Pokorny, *IEW*, pp. 223 et sqq., s.v. \*dō-. L'hypothèse avancée par E. Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, pp. 316-317) ne met pas, à proprement parler, cette signification en question.

<sup>156</sup> Dans ses plus anciens emplois, ἀποδίδωμι signifie «donner en retour», et le sens premier d'ἀπόδοσις est «restitution».

<sup>157</sup> Du moins pour les volumes pourvus d'index.

<sup>157a</sup> Ἀποτίνω: *IG* I<sup>2</sup> 65.51 etc.; εἰσφέρω: *ibid.* 98.14; τελέω: *ibid.* 1.2-3 etc.

argent (ἀργύριον)<sup>157b</sup>, drachmes (δραχμή)<sup>157c</sup>, tribut (φόρος)<sup>157d</sup>, dépenses (ἀνάλωμα)<sup>157e</sup>, impôts (τέλος<sup>157f</sup>, εἰσφορά<sup>157g</sup>), allocations (σῆτος<sup>157h</sup>), etc. Dans tous ces exemples, ἄγω, ἀποδίδωμι, δίδωμι, etc. autorisent comme traduction «payer», puisque l'opération qu'ils expriment est un paiement. Il ne faut pas, cependant, que cette traduction masque la véritable nature des faits. Aucun de ces verbes n'a proprement ce sens. S'ils fonctionnent comme verbes de paiement, ils gardent leur signification propre, qui est plus large, et que l'on a résumée plus haut par «transfert», «remise» ou «attribution». On voit que l'expression du paiement par des termes vagues n'est limitée ni au mycénien, ni à δίδωμι<sup>158</sup>. On voit aussi que la distinction traditionnelle entre ἀποδίδωμι, «payer», et δίδωμι, «donner», ne correspond pas à leur réalité linguistique, puisque le premier ne signifie pas plus «payer» que le second —à vrai dire, ni l'un ni l'autre n'ont cette signification— mais que tous deux sont aptes à exprimer le paiement. Ceci place l'attique δίδωμι, ἀποδίδωμι, ἀπόδοσις, l'arcadien ἀπυδοσμός et le mycénien δίδωμι, ἀπυδίδωμι, ἀπύδοσις, δοσμός (δόσμιος) dans leur véritable perspective : aucun de ces termes n'est spécifique du paiement, mais ils en assument tous l'expression. Les particularités de la langue épigraphique, plus proche, par certains aspects, du langage parlé que les textes littéraires, expliquent, sans doute, qu'elle constitue notre principale source d'information sur des points de ce genre, dont la littérature n'offre que peu d'exemples. Parmi ceux-ci, et outre ἀποδίδωμι et ἀπόδοσις, utilisés de préférence aux termes simples

<sup>157b</sup> Ἀποδίδωμι: *IG* I<sup>2</sup> 84.23 etc.; δίδωμι: *ibid.* 19.13 etc.; παρέχω: *ibid.* 39.68-69.

<sup>157c</sup> Ἀποδίδωμι: *IG* I<sup>2</sup> 25.8; ἀποστίνω: *ibid.* 76.58; δίδωμι: *IG* II<sup>2</sup> 53.7-9 etc.; μερίζω: *ibid.* II<sup>2</sup> 571.8-10; ἄγω et δίδωμι: *IG* I<sup>2</sup> 296.13, 25 et 11, 36 etc. (dans ce dernier texte, le complément des deux verbes est ταῦτα, désignant un certain nombre de drachmes).

<sup>157d</sup> Ἀποδίδωμι et φέρω: *IG* I<sup>2</sup> 65.13-14 et 5; δίδωμι et κατατελέω: *IG* I<sup>2</sup> 231.11-12 et 15-16.

<sup>157e</sup> Δίδωμι: *IG* II<sup>2</sup> 57.9-11; μερίζω: *ibid.* 571.8-10 etc.

<sup>157f</sup> Τελέω: *IG* I<sup>2</sup> 58.17 etc.

<sup>157g</sup> Εἰσφέρω: *IG* II<sup>2</sup> 351.30 etc.

<sup>157h</sup> Δίδωμι: *IG* I<sup>2</sup> 304.4 etc.; παρέχω: *ibid.* 86.21.

<sup>158</sup> Elle n'est pas non plus limitée au grec : le français contemporain, par exemple, utilise *donner* au sens de *payer*.

correspondants probablement pour des raisons stylistiques<sup>159</sup>, on a conservé un emploi de δίδωμι comme verbe de paiement. Il s'agit de l'expression bien connue δίκην (ou δίκως) δίδωμι. Δίκη y a le sens de «peine», «punition», «châtiment», et le syntagme doit être traduit par «expier». Il est clair que l'on a affaire, ici, à un emploi identique à ceux que l'on vient de relever<sup>160</sup>. Son caractère exceptionnel ne doit pas abuser : on se trouve, manifestement, devant une locution traditionnelle, passée telle quelle dans la langue littéraire. Elle suffirait à établir, s'il en était encore besoin, la persistance d'un phénomène dont le mycénien assure l'antiquité.

§ 12. On trouvera ci-après la liste, ordonnée alphabétiquement, des denrées fournies en paiement, ainsi que leurs auteurs, destinataires et destinations. Dans les cas où l'interprétation n'était pas assurée, on a noté, entre parenthèses, l'endroit de cet article où le problème est discuté ou signalé.

## A. DENRÉES.

AES v. χαλκός			
AROMA + KO	coriandre	MY Ge 606.3	δόσμιος
v. κορίαννον			
BOS <sup>m</sup>	taureau	PY Un 718.3	δοσμόν δώσει
GRANUM	céréales	PY Un 443	δίδωμι (§ 1 I)
v. κριθίοιο GRANUM		Un 718.3, 7, 12	δοσμόν δώσει
HORDEUM	orge	PY Un 443	δίδωμι (§ 1 I)
OLEUM	huile	KN Fh 340, 349, 379,	ἀπύδοσις
v. ἔλαιον OLEUM + WE		5451, 5459	
		Fh 364.	δίδωμι (n.83)

<sup>159</sup> Le préfixe conférait à ces termes un sens plus précis. On ne voit pas, autrement, comment expliquer la répartition qui s'observe, au niveau des substantifs, entre ἀπόδοσις et δόσις, l'un et l'autre utilisés dans l'expression du paiement, le premier dans les textes épigraphiques et la littérature, le second, exclusivement dans les textes épigraphiques.

<sup>160</sup> S'il en était autrement, δίκην δίδωμι ne signifierait pas «expier», mais «punir» (c'est-à-dire littéralement «donner une punition»). La valeur de δίδωμι ressort d'ailleurs de la comparaison avec les expressions synonymes δίκην τίνω et ἐκτίνω.

OVISM	bélier	PY Un 718.8, 10	δοσμός et δίδωμι
PELLIS	peaux	PY Un 718.8	δοσμός
v. ΚΩΨΟΣ PELLIS			
ROTA : v. ἄρμωτα			
TELA + TE (= *159 + TE)	tissus <i>tepa</i>	KN L 5629, 5903	ἀπύδοσις
VINUM	vin	PY Un 267.7, 8 Un 718.3, 7, 11, 12	δίδωμι δοσμὸν δώσει
ἄλειφαρ	onguent	PY Un 718.8	δοσμός
ἄξονες	essieux	PY Vn 10.3, 4	δίδωμι (§ 3 et n. 52)
ἄρμωτα (ROTA)	roues	KN So 4429, 4440, 4441	δίδωμι (§ 3 et n. 52)
DE	?	MY Ge 602.6	δόσμιος
E	?	PY Ma 120, 221, 393	δόσμιος
ἔλαιον OLEUM + WE	huile	PY Fr 1184	ἀπυδίδωμι (§ 4)
v. OLEUM			
ἐπίφυτα	branches (n.79)	PY Vn 10.1, 5	δίδωμι
JU : v. μέλευρον			
ΚΑΡΟ	?	PY Un 267.7	δίδωμι
ΚΕ	?	PY Ma 123, 222, 346, 393 Ma 90, 378, 393 Ma 126	ἀπύδοσις δίδωμι δόσμιος
<i>kitano</i>	plante aromatique	KN Ga 1530.3b, 4b, 1532	ἀπύδοσις
κνᾶκος	safran	MY Ge 602.4, 5	δόσμιος (n. 119)
〈κνᾶκος〉 ἐρυθρὰ	safran rouge	MY Ge 602.3, 4 606.5	δόσμιος (n. 119) δόσμιος
κνᾶκος λευκὰ	safran blanc	MY Ge 606.3	δόσμιος
κορίανδρον /-α	coriandre	KN Ga 421	ἀπύδοσις
v. AROMA + ΚΟ		PY Un 267.5	δίδωμι
κριθίοιο GRANUM	grains d'orge (n. 122)	PY Es	δοσμός
v. GRANUM			
ΚΥ/κύμινον	cumin	MY Ge 602.3 Ge 606.3	δόσμιος (n. 119) δόσμιος
κύπαιρος	souchet	KN G 519	ἀπύδοσις
κῶψος PELLIS	peaux	PY Un 718.4	δοσμὸν δώσει
v. PELLIS			
μάραθρον	fenouil	MY Ge 602.2, 3, 4 606.4	δόσμιος (n. 119) δόσμιος
μέλευρον JU	farine	PY Un 718.10	δίδωμι
ΜΕ/μέλιτος	miel	PY Ma 123, 222, 346, 393 Ma 90, 120, 123	ἀπύδοσις δίδωμι
		124, 193, 221, 225,	



			365, 378, 393, 397 Un 267.7 Un 718.5, 12	δοσμὸν δώσει
μίνθα <i>PE</i>	menthe	MY Ge	602.5 606.6	δόσμιος (n. 119) δόσμιος
<i>O</i>	?	PY Ma	123, 222, 346, 393  Ma 120, 221, 393	ἀπύδοσις  δίδωμι
<i>RI</i> (=λίνον)	lin	PY Ma	90 (2 ×), 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378, 393, 397  Ma 123, 222, 346, 393  Ma 126	δίδωμι  ἀπύδοσις  δόσμιος
<i>SA</i>	lin	PY Na	69 (2 ×), 185, 245, 568 Ng 319, 332	δίδωμι
<i>sapide</i>	?	MY Ge	602.3, 4	δόσμιος (n. 119)
σᾶσάμα	sésame	MY Ge	602.3  606.4	δόσμιος (n. 119)  δόσμιος
σχοῖνος	jonc	MY Ge	602.5  606.7	δόσμιος (n. 119)  δόσμιος
τυρός	fromage	PY Un	718.4, 8, 12	δοσμὸν δώσει
φοινίκιον	plante  aromatique	KN B	5584  Ga 992 (§ 1 III 6), 1020 (§ 1 III 1), 1021, 1040 (§ 1 III 1) Og 424, 425, 427, 7425 (§ 1 III 1)	ἀπύδοσις
χαλκός	bronze	PY Jn	829	δίδωμι
χλαρήρες (n. 102)	nom de vase à huile	PY Fr	1184	ἀπυδίδωμι (§ 4)

*124 + *123	plante		
	aromatique	KN Ga 518	ἀπύδοσις
*124 + QA	?	KN F 5088	ἀπύδοσις (§1 III3)
*125	?	KN G 461	ἀπύδοσις (§1 III3)
*145	?	PY Un 267.8	δίδωμι
		Un 443	δίδωμι (§ 1 I)
*146	?	PY Ma 90 (2 ×), 120,	δίδωμι
		123, 124, 193, 221,	
		225, 365, 378, 393,	
		397	
		Ma 123, 222, 346,	ἀπύδοσις
		393	
		Ma 126	δόσμιος
*152	peaux	PY Ma 123, 222, 346,	ἀπύδοσις
		393, Wr 01	
		Ma 90 (2 ×), 120,	δίδωμι
		124, 193, 221, 378,	
		393, 397	
*157	?	PY Un 267.6	δίδωμι
*159 + TE : v. TELA + TE			
*190	?	MY Oi 701.6	δίδωμι
*249	arc (§ 3 et		
	n. 89)	KN U 7507	δίδωμι
denrée non mentionnée	pesée	KN Og 4467	δίδωμι
		B 818	ἀπύδοσις (§1 III4)
denrée non mentionnée	comptée	PY Wa 730	δοσμός et δόσμιος

## B. AUTEURS DE PAIEMENTS.

### I. Anthroponymes:

<i>aikiwaro</i>	PY Es 644.5, 653	δοσμός
<i>akosota</i>	PY Un 267	δίδωμι
<i>aneo</i>	PY Es 644.9, 648	δοσμός
<i>arekukuruwono/-ne</i>	Es 644.2, 649	δόσμιος
<i>ekera<sub>2</sub>wo</i>	PY Un 718.2	δοσμόν δώσει
<i>kaesewe</i>	MY Ge 602.4	δόσμιος (n. 119)
<i>karai</i>	PY Es 644.8, 726	δοσμός
<i>karo</i> (§ 2 et n. 50)	KN Fh 340	ἀπύδοσις
<i>kepo</i>	MY Ge 602.5	δόσμιος n. (119)
<i>kokaro</i>	PY Fr 1184	ἀπυδίδωμι (§ 4)
<i>koperewo/-u</i>	PY Es 644.1, 646	δοσμός
<i>kudamaro</i>	Es 644.13, 653	δοσμός
<i>kupesero</i>	KN Og 4467	δίδωμι
<i>metore</i>	Og 4467	δίδωμι
<i>neriwato</i>	Og 4467	δίδωμι

<i>oka</i>	PY Es 644.11, 727	δοσμός
<i>oporomeno</i>	Es 644.4, 647	δοσμός
<i>parauijo</i> (§ 2)	KN Og 425	ἀπύδοσις
<i>pekeu</i>	MY Ge 602.3	δόσμιος (n. 119)
<i>pirotawo</i>	PY Es 644.12, 651	δοσμός
<i>pu<sub>2</sub>ke</i>	MY Ge 602.2	δόσμιος (n. 119)
<i>.]pu<sub>2</sub>ta</i> (§ 3 et n. 70a)	MY Oi 701.6	δίδωμι
<i>qojate</i> (n. 92)	KN X 681	ἀπυδίδωμι
<i>rukouro</i>	PY Es 644.10, 729	δοσμός
<i>seno</i>	Es 644.3, 645	δοσμός
<i>wedanewo</i> δόελος	Es 644.6, 703	δοσμός
<i>worotija</i>	Es 644.7, 728	δοσμός

## II. Toponymes:

<i>akereute</i>	MY Ge 606	δόσμιος
<i>akerewa</i>	PY Ma 222	ἀπύδοσις
<i>epu<sub>2</sub>no</i> (§ 2)	KN Og 427.2	ἀπύδοσις
<i>karadoro</i>	PY Ma 346	ἀπύδοσις
<i>kutato</i>	KN X 409	ἀπύδοσις
<i>païto</i>	KN L 5629	ἀπύδοσις
<i>rousijo akoro</i> (§ 3 et n. 67)	PY Vn 10	δίδωμι
<i>rukito</i>	KN Fh 349	ἀπύδοσις
<i>samara</i>	PY Wa 730	δόσμιος
<i>timitoakee</i>	PY Ma 123	ἀπύδοσις
<i>zamaewija</i>	Ma 393	ἀπύδοσις

## III. Ethniques:

<i>aminisija</i>	KN Fh 5451	ἀπύδοσις
<i>dawijo</i>	KN Ga 1530.2b Og 427. 1	ἀπύδοσις (n. 49) ἀπύδοσις
<i>maranenijo</i> (§ 3 et n. 66)	PY Ma 393	δίδωμι
<i>pera<sub>3</sub>qo</i> (§ 3 et n. 66)	Ma 193	δίδωμι
<i>punasijo</i>	KN Ga 1530.4b	ἀπύδοσις
<i>56koweitjo</i>	Ga 1040 (n. 49) Og 424	ἀπύδοσις

## IV. Collectivités:

δαμός	PY Un 718.7	δοσμός
δρυτόμοι (n. 3)	PY Vn 10	δίδωμι
ἰνᾶματα (§ 5 et n. 110)	PY Ma 126	δόσμιος
μαλθηῆες	PY Na 245	δίδωμι
ναυδόμοι	Na 568	δίδωμι
σκυληῆες	PY Ma 90	δίδωμι

χαλκῆρες	Ma 90, 120, 123, 124, 193, 221, 225, 365, 378, 397	δίδωμι
<i>worokijonejo kama</i>	PY Un 718.11	δοσμός

## V. Fonctionnaires:

<i>dumate</i>	PY Jn 829	δίδωμι
κλαῖφιφόρος	PY Jn 829	δίδωμι
<i>koretete</i>	PY Jn 829	δίδωμι
λαῖφαγέτας	PY Un 718.9	δοσμός
<i>opikapeewe</i>	PY Jn 829	δίδωμι
<i>opisuko</i>	PY Jn 829	δίδωμι
<i>porokoretete</i>	PY Jn 829	δίδωμι

## C. DESTINATAIRES.

<i>diwijewe</i>	PY Es 645-649 651-653, 703, 726-729	δοσμός
<i>kookene</i> (§ 3 et n. 70a)	MY Oi 701.6	δίδωμι
<i>owidetai</i> (§ 5 et n. 125)	PY Un 718.2 Wa 731	δοσμὸν δώσει δοσμός
<i>posedao ne no</i>	PY Es 645-649, 651-653, 703 726-729	δοσμός
<i>posedaoni</i>	PY Un 718.1	δοσμός
<i>tuweta</i>	PY Un 267	δίδωμι (§ 3 et n. 70)
<i>wedanewo we</i>	PY Es 645-649, 651-653, 703, 726-729	δοσμός
*34ketesi	id.	δοσμός

## D. DESTINATIONS ET DÉPOSITAIRES.

<i>aminisode</i>	KN Og 4467	δίδωμι
<i>amotejonade</i>	PY Vn 10.2	δίδωμι
<i>anetade</i> (§ 3)	PY Ma 393.2	ἀπύδοσις
<i>eumedei</i> (§ 4)	PY Fr 1184	ἀπυδίδωμι
<i>ipesewa</i> (§ 4)	Fr 1184	ἀπυδίδωμι
]wade	KN L 5903	ἀπύδοσις

## E. «PERCEPTEURS».

<i>ditakaso</i> (§ 2)	KN Og 427	ἀπύδοσις
<i>komaweto</i> (§ 2)	KN L 5629	ἀπύδοσις
<i>pesero</i> (§ 5)	MY Ge 602	δόσμιος (n. 119)